

Santé mentale des personnes migrantes

La Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a mis en place en son sein une commission autour des questions de santé. Cette commission réunit des professionnel.le.s des structures du secteur Accueil Hébergement Insertion (AHI) et médico-sociales de soins résidentiel et travaille autour des questions d'accès aux droits et aux soins des publics accompagnés dans le réseau de la Fédération. Cette commission santé travaille au déploiement de projets à destination des adhérent.e.s de la Fédération sur la question de la santé.

Dans ce cadre, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France met en place, avec le soutien de l'ARS Ile-de-France, des réunions thématiques à destination des professionnel.le.s de son réseau autour de sujets en lien avec la prévention et la promotion de la santé.

Ces réunions permettent de valoriser les actions de prévention et de promotion de la santé à destination d'un public en situation de grande précarité et de communiquer sur les ressources existantes. Elles seront également l'occasion de promouvoir le travail en réseau entre associations autour des questions d'accès aux soins et à la santé des personnes accompagnées par les structures du secteur AHI.

Dans le cadre de ce projet soutenu par l'ARS Ile-de-France, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France vous invite à participer à une table-ronde

le 8 novembre, de 9h30 à 12h sur le sujet de la santé mentale des personnes migrantes.

En 2009, l'enquête Samenta menée par le Samusocial de Paris a permis d'étudier la prévalence des troubles en santé mentale chez les personnes sans logement personnel d'Ile-de-France auprès de 840 personnes. Un tiers de cette population était sujette à des troubles psychiatriques sévères. Ces troubles étaient plus importants que dans la population générale et plus particulièrement encore concernant les troubles psychotiques, dont la prévalence était 10 fois plus élevée.

Ce constat vient s'alourdir lorsque nous nous intéressons aux personnes migrantes, nombreuse d'entre elles ayant vécues un nombre encore important de traumatismes. Traumatismes liés au parcours migratoire et aux violences subites, à l'incertitude sur le lieu d'arrivée etc. A cela s'ajoute la sur sollicitation du secteur de la psychiatrie en France, le problème de la barrière linguistique, le manque d'offre de soins etc.

Le public migrant est un public spécifique ayant des besoins particuliers. Une compréhension des enjeux spécifiques de santé mentale liés à ce public est nécessaire afin de mieux les appréhender et mieux accompagner ce public. Il paraît important de renforcer l'information des professionnel.le.s accompagnant ce public sur les dispositifs dédiés existants.

Intervenant.e.s confirmé.e.s:

Sibel Agrali, directrice du Centre Primo Levi

Dr. Andréa Tortelli, du CAPSYS - Pôle GHU
Psychiatrie Précarité Paris

Un.e représentant.e du dispositif IntégraPsy

Christophe Paris, directeur du Centre Minkowska

Des psychologues de l'EMSP 92 et 94 d'Aurore

Pour vous inscrire, merci de bien vouloir remplir ce formulaire.

<https://forms.gle/MPKRVATzY3fEm5KKA>